

**La Croix : Pascal Balmand : « La réforme du lycée fait de la place au plaisir d'apprendre »**

**Pour Pascal Balmand, secrétaire général de l'Enseignement catholique, la refonte du bac et la disparition des filières permettront de mieux tenir compte de la diversité des profils. Il invite les établissements à s'emparer de la réforme pour aider chaque jeune à construire « son propre parcours d'excellence ».**

**Propos recueillis par Denis Peiron pour La Croix, le 16/02/2018**

**Comment accueillez-vous la réforme du lycée et du bac ?**

**Pascal Balmand :** La philosophie générale de la réforme correspond assez largement à ce que l'Enseignement catholique préconise depuis des années. Elle permet d'assurer un continuum de la seconde jusqu'à la fin du premier cycle universitaire, d'inscrire le baccalauréat dans une vraie démarche de formation, en sortant de la culture de l'examen couperet, mais aussi de s'investir humainement dans l'accompagnement à l'orientation. Elle met fin aux filières et à leur fonctionnement en silo, au profit d'une forme de personnalisation qui permet d'honorer la diversité des profils et des projets, qui fait aussi de la place à l'envie et au plaisir d'apprendre. En permettant de s'investir dans des matières qu'on choisit, la réforme du lycée peut redonner du sens aux apprentissages.

**De précédents gouvernements ont, sur ce dossier, essuyé des revers. Faut-il parler ici de courage politique ?**

**P. B. :** Je parlerai plutôt de lucidité. La météo politique favorable et l'évolution de l'opinion publique, convaincue qu'il est temps d'avancer sur les questions du lycée, du bac et de l'accès au supérieur, permettent de construire une majorité autour de ce projet. La méthode, elle aussi, est intéressante. On part d'un rapport, rédigé par Pierre Mathiot, l'ancien directeur de l'Institut d'études politiques de Lille, après une large consultation. Le gouvernement s'en empare, concerte et prend ses responsabilités, en retenant une partie des préconisations contenues dans ce document ; et il annonce pour le printemps une nouvelle phase de concertation portant sur la mise en place de la réforme, ce qui permet un ajustement progressif.

**À quelles conditions la réforme réussira-t-elle ?**

**P. B. :** Il faut qu'elle s'accompagne d'un effort de formation des enseignants, initiale et continue, et qu'elle soit conduite en respectant l'autonomie, la responsabilité, la créativité des équipes. Il faut aussi qu'elle permette de dépasser un apparent paradoxe. La plupart des jeunes d'aujourd'hui seront amenés à changer plusieurs fois de métiers au cours de leur carrière. Or, la réforme va dans le sens d'une spécialisation plus précoce... En réalité, tout dépendra de la façon dont le Conseil supérieur des programmes définira les contours des enseignements. S'il ménage un équilibre entre, d'une part, les connaissances et, de l'autre, la méthodologie, la réflexion, l'aptitude à

coopérer, à expérimenter, à prendre des initiatives, alors on pourra concilier spécialisation à court terme et capacités d'adaptation.

**Les lycées catholiques s'empareront-ils de la réforme pour en finir avec les hiérarchies officieuses qui existent aujourd'hui entre les séries ?**

**P. B. :** Je l'espère et je le crois. J'appelle de mes vœux la constitution de classes et d'emplois du temps qui apportent plus de souplesse et de modularité. Il faut se garder de rassembler, par commodité, les élèves en fonction de leurs enseignements de spécialité.

Pour répondre à la diversité des profils, il faut aussi soigner l'accompagnement à l'orientation. Nous devons mener un travail d'aide au discernement qui permette au jeune de se connaître, de définir un projet véritablement personnel, qui ne soit pas conditionné par la primauté supposée de telle ou telle spécialité. Il faut qu'en toute lucidité, il puisse se déterminer en fonction de ses compétences et de ses appétences

**Que penser des nouvelles règles d'accès à l'enseignement supérieur, que vient de valider le Parlement et qui rendent possible une forme de sélection dans les licences les plus demandées ?**

**P. B. :** Je comprends les inquiétudes qu'elles suscitent. Mais on ne pouvait se satisfaire d'une situation dans laquelle des milliers de jeunes s'enferment dans des voies où ils ne peuvent pas réussir. C'est faire preuve de lucidité que d'imposer des « attendus » et d'affirmer de la sorte que le simple fait d'obtenir son bac n'ouvre pas la porte de n'importe quelle formation universitaire. Ce qui est intéressant, c'est surtout la possibilité donnée aux universités de répondre à un jeune « *oui, à condition que tu renforces telles compétences* ». La vraie justice ne consiste pas à servir le même menu à tout le monde. La vraie justice est celle qui permet à chacun de choisir son chemin d'excellence, qui n'est pas celui d'une norme sociale.